



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 7 janvier 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Adjoints de sécurité recrutement pour l'année 2014/2015 Clôture des inscriptions : le 26 Février 2014

Dans le cadre du programme de création d'emplois pour les jeunes dans la Police Nationale, un recrutement d'adjoints de sécurité, au titre de l'année 2014, est organisé dans le département de l'Ardèche.

Les postes à pourvoir concernent l'ensemble des circonscriptions de sécurité publique du département (Aubenas, Privas et Guilherand-Granges).

Les dossiers de candidature peuvent, dès à présent, être retirés auprès des commissariats (pas d'envois possibles). Ils devront être déposés **au plus tard le 26 février 2014**, dans le commissariat le plus proche de votre lieu de résidence :

Commissariat d'Aubenas : 13 avenue Jean Jaurès - Tél. 04 75 89 22 22

Commissariat de Privas : 3 avenue saint Exupéry - Tél. 04 75 64 00 22

Commissariat de Guilherand-Granges : 670 avenue G. Clémenceau - BP. 225 - Tél. 04 75 63 22 22

Les conditions à remplir pour pouvoir se présenter à l'examen :

- Etre de nationalité française ;
- Etre âgé de 18 ans révolus et de moins de 30 ans à la date de dépôt du dossier de candidature ;
- Etre en position régulière au regard du service national.

Le métier d'adjoint de sécurité :

Recruté(e)s par contrat de droit public pour une durée de 3 ans renouvelable une fois par reconduction expresse, les adjoints de sécurité assurent leurs missions au sein de la police nationale.

Dotés d'un uniforme, les adjoints de sécurité assistent les policiers dans leurs missions de prévention et de répression de la délinquance, de surveillance générale et d'assistance aux victimes. Ils accueillent et informent le public dans les commissariats, font des patrouilles dans les quartiers et contribuent au développement de la sécurité.

La rémunération des adjoints de sécurité est équivalente au SMIC.

La formation :

Une formation rémunérée de quatorze semaines est dispensée aux nouveaux adjoints de sécurité. Elle comprend un module de formation générale de douze semaines en école de police et un stage d'adaptation au site de deux semaines.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter :

* la préfecture de l'Ardèche – Cabinet du Préfet – Mme FERRIER

* les commissariats de police de Privas, Aubenas et Guilherand-Granges

CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :

Cabinet - Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09

Mèl. : pref-communication@ardeche.gouv.fr